

«
TOUT LE MONDE
ME TOMBE
DESSUS.
QU'EST-CE
QUE J'AI
ENCORE FAIT ?
»



Ce que tu as publié a pu faire du tort à quelqu'un.
Sur un blog, c'est comme à la radio ou dans la vie,
on ne peut pas dire n'importe quoi.

Tu es responsable de tout son contenu, de tes articles
comme des commentaires.

C'est toi, le directeur de la publication.

Un conseil : lis bien les « conditions générales d'utilisation »
quand tu crées ton blog.

Elles rappellent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.

Si tu as ton blog, c'est que tu les as acceptées.

Impossible ensuite de dire que tu ne savais pas !